



Bougival, lundi 25 juillet 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/04382

Pris en application :

Code des transports

Arrêté préfectoral n°D3 BPA 22 0260

Feux d'artifices**SEINE AVAL
LES ANDELYS PK 173,700****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- le 07/08/2022 de 22:30 à 23:59**o **Seine à l'aval de Paris**

entre les pk 173,400 (Pont route des Andelys) et pk 174,000 (Pointis amont de l'île du chateau) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés qu'un feu d'artifices sera tiré à partir de la berge rive droite au niveau du quai Signac sur la commune des Andelys au PK 173.700.

En conséquence la navigation sera interrompue et le stationnement interdit entre le PK 173.400 et 174.000 de 22H30 à Minuit le Dimanche 07 août 2022.

- Les bateaux montants devront stationner au garage amont des écluses d'Amfreville sous les monts (PK 202,000).

- Les Bateaux avalants dervont stationner au garage aval des écluses de Notre Dame de la Garenne (PK 161,500).

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).**Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)****Service(s) à contacter :**

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

08/08/2022

Chef d'UTI

Signé

Vianney BOEUF